



*“Profilier les guichets d’entreprises comme des instruments dans le cadre de la simplification administrative; la fonction spécifique de conseil reste le domaine de l’expert-comptable et du conseil fiscal”*

**IEC: Vous êtes Administrateur délégué de la Chambre de Commerce et d’Industrie de la région de Courtrai – Ostende – Roulers – Tielt. Pouvez-vous décrire la Chambre pour nos lecteurs: que fait-elle au juste et qui sont ses membres?**

*Jo Libeer:* La Chambre de Commerce et d’Industrie entend être le réseau d’entrepreneurs le plus proche, le plus influent et le plus professionnel pour les entreprises de la région. Notre Chambre représente environ 75% de la valeur ajoutée créée dans la région. Elle est une organisation représentative qui, de ce fait, est écoutée des autorités locales et provinciales. Cette défense d’intérêts ne constitue qu’un seul aspect qui s’appuie essentiellement sur la constitution en réseau et divers services. Aussi, la Chambre est bien accueillie par les entrepreneurs. C’est d’ailleurs sur cette base que nous abordons le marché.

**IEC: Depuis quelque temps déjà, les Chambres aident les entrepreneurs débutants à accomplir les formalités nécessaires, - notamment la demande d’un registre de commerce, d’un numéro de TVA et d’attestations d’accès à la profession. La notion de “guichet unique” ne vous est donc certainement pas inconnue. Vous savez qu’une loi actuellement en préparation prévoit la création de nouveaux guichets d’entreprises agréés ayant**

**de larges compétences. Quel est votre avis à ce sujet?**

*Jo Libeer:* La loi relative aux guichets d’entreprises sera un grand pas en avant pour le traitement des formalités administratives des entreprises. Il est évident que les Chambres se félicitent de l’élaboration de ce projet, compte tenu de leur expérience dans l’accompagnement des nouvelles entreprises, et poseront naturellement leur candidature pour être agréées comme guichets d’entreprises. De plus, nous avons l’intention de profiler nos guichets d’entreprises comme des instruments dans le cadre de la simplification administrative. Naturellement, les services spécifiques qui consistent à donner des conseils dans le domaine de la planification financière ou de la comptabilité ne s’inscrivent pas dans ce schéma, car ce sont des tâches de conseil qui sont remarquablement accomplies par le marché libre. Par conséquent, nous ne comptons pas proposer ce type de services.

**IEC: Quel regard portez-vous précisément, dans le cadre de ce nouveau type de services mais également de manière plus générale, sur le lien entre les Chambres et nos professionnels, à savoir les experts-comptables et les conseils fiscaux?**

*Jo Libeer:* Nous évoluons vers une société de la connaissance. Cela signifie que les professions de

demain seront celles qui aideront de manière professionnelle les entreprises dans des domaines spécialisés, ces entreprises ne s’occupant plus que de leur métier de base. Je crois donc qu’à l’avenir les entreprises feront de plus en plus souvent appel à des conseillers externes. Il est clair que les experts-comptables et conseils fiscaux font partie de ce groupe. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle la Chambre considère vos professionnels comme un instrument stratégique permettant d’avoir une meilleure connaissance du tissu économique. En ce qui concerne le lien entre la Chambre et vos membres dans le cadre spécifique des nouveaux guichets d’entreprises, je pense qu’il doit être possible d’aboutir à une coopération mutuelle constructive, selon des modalités que j’espère pouvoir discuter avec vous dans un avenir proche.

**IEC: Dans un entretien avec l’Institut, le Ministre Picqué a déclaré que s’il était un entrepreneur débutant, sa première démarche serait de consulter un expert-comptable. Que conseilleriez-vous à ces entrepreneurs débutants?**

*Jo Libeer:* Je partage pleinement l’avis du Ministre Picqué. Comme je l’ai déjà souligné plus haut, l’expert-comptable est le conseiller par excellence pour ce qui concerne l’élaboration de plans financiers et l’accompagnement d’entreprises en phase de démarrage! ¶